TARIFS MUNICIPAUX À COMPTER DU 1ER JANVIER

CIMETIÈRE	Concession 30 ans		Columbarium 30 ans	Cavurne 30 ans	Jardin du souvenir
	Emplacement simple	200€	600€	350€	60€ (dispersion et plaque pour 30 ans) La gravure de la plaque est à la charge de la famille.
	Emplacement double	480€			
	Emplacement triple	760€			

C'est à l'acquéreur ou aux héritiers de renouveler la concession.
Sachez que celle-ci n'est pas prolongée automatiquement et qu'il faut donc en faire la demande auprès de la mairie.